

Initiales du président

Initiales de la directrice

No. de la
résolution
ou annotation

Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Cavaliers

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES-PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS
ÉCOLE DES CAVALIERS

Procès-verbal de la quatrième séance du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2018-2019 tenue le 11 février 2019 à 18h30, à l'école des Cavaliers.

SONT PRÉSENTS

Mesdames

Hélène Hamelin	Service de garde
Andréanne Léger	Parent
Christine Pichette	Parent
Isabelle Poirier	Enseignante
Nichole Tremblay	Parent

Messieurs

Jordan Blackburn	Enseignant
Martin Montreuil	Parent
Michael Wodzicki	Parent

PARTICIPENT ÉGALEMENT

Mesdames

Hélène Robert	Membre de la communauté
Nancy Boudrias	Membre de la communauté

SONT ABSENTS

Claudine Clément	Enseignante
Marie-Chantal Rouleau	Enseignante

1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h30.

Madame Marie-Chantal Rouleau ne peut assister au CÉ compte tenu de son nouveau rôle en tant que directrice adjointe de l'École des Cavaliers.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Martin Montreuil fait la lecture de l'ordre du jour. Suite au retrait des points 3 et 4 (procès-verbal et suivi), il est proposé par Madame Christine Pichette, appuyé par Madame Nichole Tremblay, d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

Initiales du président ----- Initiales de la directrice	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers
---	--

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 DÉCEMBRE 2018

Sujet retiré

4. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune intervention du public.

5. MOT DU PRÉSIDENT

- Le projet de la patinoire se déroule bien.
- Quelques enjeux sur la rue Robert-Stuart (transport en commun et sécurité). Le vote au conseil municipal est repoussé à plus tard.

6. MOT DE LA DIRECTION

- Des parents se questionnent sur la sécurité des enfants en lien avec les travaux pour l'ouverture du rond-point de la rue du Jockey. Madame Catherine Dubuc a été avisée des travaux. Plusieurs parents ont observé des camions décharger du matériel sur les trottoirs.
- Un profit d'un peu plus de 16 000\$ a été réalisé lors de la dernière campagne de financement pour la cour de l'école.
- L'infoparent sera envoyé au courant de la semaine en mentionnant la nouvelle signalisation devant l'école (15 minutes de stationnement seulement).
- Le service de valet pour les élèves qui sont transportés par leurs parents débutera sous peu. Les élèves de 4^e année seront sélectionnés afin d'offrir le service.
- La réinscription est disponible sur le portail depuis ce matin.
- Pour l'instant, nous avons 4 classes complètes pour les élèves du préscolaire pour la prochaine année scolaire.
- Le carnaval aura lieu ce jeudi. L'OPP est toujours à la recherche de parents bénévoles.

7. MOT DES ENSEIGNANTS

- L'équipe de volley-ball de l'école s'est grandement améliorée.
- L'équipe de basketball des élèves du 2^e cycle semble en bonne position pour peut-être remporter une première bannière à l'école.
- Les parents ont de bons commentaires et apprécient le dévouement des enseignants d'éducation physique.
- Février est le mois où la prévention de la violence et de l'intimidation est soulignée à l'école et au sein de la CSPO. Tous les élèves sont invités à faire des gestes de bienveillance. Tous les gestes seront soulignés par des cœurs qui seront affichés à la salle polyvalente. Le service de garde participe également sur l'heure du dîner. Madame Hélène Hamelin et Monsieur Marc Rousson distribuent des cœurs

Initiales du président

Initiales de la directrice

Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Cavaliers

pour les bons gestes.

8. MOT DE L'OPP

- Madame Hélène Robert nous avise qu'elle a toujours besoin de bénévoles pour attacher les patins, le carnaval, le dîner pizza du 12 février.
- La vente de vêtements aura lieu en ligne à compter du 12 février.

CE #1819-21

10. DÉCISIONS

10.1. Défi sportif

Madame Catherine Dubuc propose la participation à une compétition sportive le 29 avril prochain à Montréal pour les élèves handicapés. Un maximum de 15 inscriptions sera accepté. Des frais de 50\$ seront demandés aux parents afin de couvrir les dépenses (inscription à la compétition, transport, chandails...)

- **CONSIDÉRANT** que l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement, le mandat d'approuver la programmation des activités proposées par la direction;
- **CONSIDÉRANT** que le conseil d'établissement peut exiger une contribution financière de la part des utilisateurs de ce service, conformément à l'article 91, 1^{er} par la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, et que ces revenus tout comme ces dépenses s'ajoutent au budget de l'école;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Christine Pichette, appuyé par Madame Nichole Tremblay, il est résolu à l'unanimité;
- **D'ADOPTER** l'activité du Défi sportif et de charger un montant de 50\$ aux parents qui accepteront d'inscrire leur enfant.

CE #1819-22

10.2. Réparation des vélos

La flotte de vélos de l'école doit recevoir l'entretien nécessaire afin de garder les vélos en bon état et assurer la sécurité des élèves. Le montant de la soumission effectuée auprès de Vélozophie s'élève à 1 738 \$, avant les taxes. La compagnie viendra effectuer l'entretien des vélos à l'école.

- **CONSIDÉRANT** que la demande de prix effectué correspond aux besoins de l'école ;
- **CONSIDÉRANT** que la flotte des vélos de l'école doit recevoir un entretien annuel;

Initiales du président

Initiales de la directrice

Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École des Cavaliers

- **CONSIDÉRANT** que la dépense sera imputée aux revenus des campagnes de financement ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Monsieur Michael Wodzicki, appuyé par Monsieur Jordan Blackburn, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'APPROUVER** la dépense et de l'imputer aux revenus des campagnes de financement.

CE #1819-23

10.3. Vente de tire sur neige

Madame Marie-Josée Dion propose la vente de la tire sur neige au coût de 1.00 \$ lors du carnaval de l'hiver. Les profits contribueront à payer le coût du transport du Défi sportif.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 94 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement de l'École des Cavaliers, le pouvoir, au nom de la commission scolaire, de solliciter et recevoir toute somme d'argent désirant soutenir financièrement les activités de l'école;
- **CONSIDÉRANT** que l'administration des fonds est soumise à la surveillance du conseil d'établissement ;
- **CONSIDÉRANT** que le personnel des classes spécialisées s'implique dans cette activité ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Isabelle Poirier, appuyé par Madame Andréanne Léger, il est résolu à l'unanimité;
- **D'ADOPTER** l'activité comme campagne de financement et que les profits réalisés serviront à une partie des coûts reliés au Défi sportif.

CE #1819-24

10.4. Grille-matières 2019-2020

La grille-matières est présentée suite à une consultation auprès des membres du personnel. Le statu quo est proposé pour la prochaine année scolaire.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 86 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement de l'école des Cavaliers, le mandat d'approuver la répartition du temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option proposée par la direction d'école;
- **CONSIDÉRANT** que la proposition de la direction a été élaborée avec la participation des enseignants, conformément à l'article 89 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*;

Initiales du président ----- Initiales de la directrice	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers
---	--

- **CONSIDÉRANT** les besoins des élèves de l'école;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Christine Pichette, appuyé par Madame Isabelle Poirier, il est résolu à l'unanimité;
- **D'APPROUVER** la répartition du temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option telle que proposée par la direction pour l'année scolaire 2019-2020.

11. INFORMATIONS

11.1. Information du Comité de parents

Madame Nichole Tremblay n'a pu assister à la dernière rencontre. Elle a quelques questionnements par rapport au cours d'éducation à la sexualité. Le 18 mars, Madame Catherine Dubuc nous donnera les informations nécessaires dans ce dossier.

11.2. Information du Comité CSEHDA

Lors du dernier comité, il y a eu une présentation au niveau du rôle des orthophonistes et des psychologues. Madame Nancy Boudrias tient à souligner les bons services offerts en orthophonie à l'école des Cavaliers.

11.3. Départ des élèves en fin de journée

Depuis quelque temps, plusieurs parents téléphonent afin de demander au personnel scolaire de retenir leur enfant au secrétariat ou ils changent le service en fin de journée. Dû à la quantité de demandes et dans un but d'assurer une plus grande sécurité des élèves, Madame Dubuc enverra un message dans l'info-parents afin d'établir des règlements concernant les retards. Les enfants dont les parents seront en retard iront au service de garde et les parents seront chargés.

12. VARIA

Aucun sujet.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Madame Nichole Tremblay, appuyé par Madame Christine Pichette de lever la séance à 19h28.

La prochaine rencontre aura lieu le 18 mars 2019 à 18h30.

Martin Montreuil
Président

Catherine Dubuc
Directrice